

## Trop, c'est trop ! Stop aux privations de liberté imposées aux personnes âgées dans les EHPAD !

France Assos Santé constate chaque jour, par différents canaux notamment ceux des territoires, que de trop nombreuses personnes hébergées en EHPAD sont toujours privées de visites ou de sorties ou doivent attendre longtemps leur tour pour avoir le droit de voir leurs proches.

Alors que la vie reprend progressivement son cours, avec l'ouverture des commerces, des terrasses et des lieux de culture, certaines personnes âgées dépendantes résidant en EHPAD voient leur isolement prolongé de façon inexplicable, injuste et inhumaine !

Les personnes âgées en institution ont les mêmes droits que toute personne. Et pourtant, frappées de plein fouet il y a un an lors de la première vague, elles ont vécu coupées du monde et de leurs proches depuis le début de la pandémie. Précipitées dans une solitude imposée, ces personnes vivent depuis des mois une grande détresse avec les répercussions que l'on connaît ; la privation de liens familiaux ou affectifs agit gravement sur leur état général et leur espérance de vie, elle est une atteinte à leur personne.

Alors que les résidents des EHPAD sont aujourd'hui pratiquement tous vaccinés, pourquoi ne peuvent-ils pas recevoir les visites de leurs proches, dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation qui s'imposent ? Et pourquoi les résidents vaccinés devraient-ils rester isolés alors qu'ils ont fait le choix de se protéger et de protéger les autres ? Pourquoi certaines directions d'EHPAD n'arrivent-elles pas à mettre en place une organisation respectueuse des droits et de la dignité de leurs résident(e)s ?

Les familles, elles aussi, ont beaucoup souffert de cette situation depuis un an. Elles ne comprennent pas les difficultés qui durent encore en raison de protocoles sanitaires si stricts que les visites s'en trouvent limitées à leur plus simple expression.

La poursuite de cet isolement est une véritable maltraitance institutionnalisée ; il est temps d'y mettre fin.

Si nous comprenons les craintes et les hésitations de nombreuses directions d'établissements qui ont dû faire face à de multiples décès lors des premières vagues de la pandémie, nous les appelons à se ressaisir et à s'organiser pour garantir les droits des personnes hébergées, notamment en faisant progresser la vaccination parmi leur personnel.

Le protocole du 12 mai 2021 contenant des recommandations « vers un retour à la vie normale dans les EHPAD, les USLD et les résidences autonomie » ne suffit pas. Une instruction claire doit être adressée sans délai aux établissements pour favoriser et ordonner la reprise de visites et de sorties et garantir les droits des personnes hébergées.

**Nous demandons aux pouvoirs publics de prendre dès aujourd'hui toutes mesures pour faire cesser ces situations attentatoires aux libertés individuelles mais surtout inhumaines.**

Les résidents et leurs familles doivent pouvoir renouer avec leur vie affective dans tous les EHPAD, USLD et résidences autonomie. C'est une urgence. Chaque jour qui passe est précieux pour toute personne quels que soient son âge et son état de santé.